



Symphonie pédagogique...



Atelier 302 Les Dossiers éthiques

Louis BRUNET

*Actes du colloque conjoint APOP-AQPC
2002*

Les Dossiers éthiques

Louis Brunet
Professeur
Cégep de Sainte-Foy



Pour faire connaître ce nouvel outil destiné à faciliter l'appropriation du cours de formation générale propre en philosophie, je présenterai d'abord le contexte dans lequel s'inscrivent les dossiers éthiques, j'exposerai ensuite comment a été développé le projet, je donnerai un aperçu de ce qui a été réalisé et je dirai quelques mots de l'usage que j'en ai fait.

Le projet de constituer des dossiers éthiques est né dans le contexte de la commande ministérielle de faire du troisième ensemble en philosophie un cours de formation générale propre, c'est-à-dire, à la différence de la formation générale commune (celle qui « assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun »), une formation qui « consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques ». Dans la logique de cette orientation, un des objectifs du cours de formation générale propre en philosophie est justement de rendre l'élève capable d'« appliquer [quelques] théories [éthiques ou politiques] à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante ». Au département de philosophie du cégep de Sainte-Foy, nous avons d'ailleurs interprété cet objectif de la façon suivante : « Par l'expression “ appliquer ces théories à des situations actuelles ” nous entendons que l'étudiant aura la capacité d'établir un lien entre les théories présentées par l'enseignant et des situations concrètes, et d'analyser ces visions différentes en prenant soin de montrer quels impacts elles ont sur le traitement de ces situations. »

Dans son rapport sur la qualité de la formation générale dispensée au cégep de Sainte-Foy, la

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial fit deux constats : elle constatait qu'en philosophie, l'adaptation de la formation était demeurée à l'état embryonnaire et que les professeurs de cette discipline étaient encore résistants à l'idée d'adapter leur enseignement en formation propre. La Commission recommandait donc au Cégep de trouver des moyens qui faciliteraient cette adaptation. Ce souhait d'une plus grande adaptation était d'ailleurs partagé par tous ceux qui espéraient l'établissement d'un meilleur arrimage entre la formation générale et la formation spécifique. On voudrait, comme l'ont exprimé plusieurs représentants du secteur technique, que les cours de formation générale suscitent davantage l'intérêt des élèves en rejoignant mieux leurs préoccupations. En particulier, on aimerait une formation en éthique qui les prépare à affronter les problèmes qu'ils rencontreront dans leur future vie professionnelle.

C'est dans ce contexte qu'a germé dans la tête de Gervais Michaud, à l'époque coordonnateur du département de philosophie du cégep de Sainte-Foy, l'idée de constituer des dossiers éthiques. Une demande de subvention fut donc faite auprès du Regroupement des Collèges PERFORMA et son obtention a permis de libérer deux professeurs de 25 ETC chacun à la session d'hiver 2001. Ce qui a sans doute contribué à l'obtention de cette subvention, c'est que le projet s'inscrivait dans les préoccupations actuelles du monde de l'éducation collégiale : la recherche, comme le proposait le Conseil supérieur de l'éducation, d'une amélioration de la formation générale dans les études techniques, amélioration qui passe par un meilleur arrimage reposant sur la mise en œuvre réelle de l'approche-programme, ainsi que la découverte de meilleures stratégies d'apprentissage et l'intégration des TIC (ce qui correspond à deux des trois volets privilégiés par le Regroupement des Collèges PERFORMA).

Au départ, la problématique qui a appelé le développement du projet était donc la suivante : la difficulté de constituer des cours de formation générale propre vraiment adaptés au champ d'études des étudiants, la difficulté de trouver en formation générale des méthodes pédagogiques vraiment stimulantes pour les étudiants et le fait que nous commençons à recevoir de plus en plus d'étudiants qui ont intégré l'usage des TIC à leurs stratégies d'apprentissage. Les objectifs du projet étaient, en conséquence, de développer un outil qui permette aux professeurs de philosophie d'adapter plus facilement et d'une manière encore plus pertinente leurs cours de formation propre aux étudiants qui leur sont confiés, de proposer aux professeurs de philosophie des scénarios, des stratégies d'enseignement permettant d'exploiter l'outil et de le développer, ainsi que de favoriser, dans la perspective de l'approche-programme, une concertation entre professeurs de la formation spécifique et professeurs de philosophie conduisant à l'intégration de plus en plus poussée de ces deux volets de la formation collégiale.

En vue de l'atteinte de ces objectifs, beaucoup de choses avaient été prévues. Compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir et du temps relativement limité dont disposaient les professeurs chargés de la réalisation du projet, une partie seulement de ce qui était initialement prévu a pu être réalisé. Un site web a été développé, accessible à l'adresse suivante : <http://www.salledesprofs.com/agora> (cliquez sur Visiteur, puis sur Perfectionnement, puis choisissez une rubrique sous Dossiers éthiques). Sur ce site, un certain nombre de dossiers éthiques sont rendus disponibles aux professeurs de l'ensemble du réseau collégial, dossiers pouvant bien sûr être exploités dans le cadre du cours de formation propre en philosophie. Actuellement, c'est le dossier éthique en techniques administratives (incluant publicité et marketing, assurances et finance) et celui en soins infirmiers qui sont les plus développés. Ils incluent une introduction, des mises en situation, une description des problématiques éthiques sous-jacentes, une liste de sites Internet relatifs au domaine concerné et des suggestions d'utilisation.

À la session d'hiver 2002, j'ai eu l'occasion d'expérimenter l'usage des dossiers éthiques auprès d'étudiants en techniques administratives et en soins infirmiers. Ils devaient entre autres choses trouver de la

documentation à propos de situations dans leur champ d'étude soulevant des problèmes d'ordre éthique et trouver un texte de fond en éthique appliquée en lien avec leur domaine d'études. Les ressources documentaires fournies par les dossiers éthiques les ont aidés dans la réalisation de cette tâche. J'ai pu constater que mes efforts d'adaptation à leur programme d'étude, réalisée surtout par le biais des travaux demandés, avaient une incidence positive sur la perception que les étudiants avaient de la philosophie et de son utilité et, par voie de conséquence, sur la réussite de leur cours de formation générale propre. Un étudiant en techniques administratives m'a même écrit ce petit mot : « [...] surtout, j'ai vraiment apprécié les activités proposées durant la session. J'ai aussi beaucoup appris, durant la recherche d'articles sur mon champ d'étude futur, car je ne croyais jamais mettre la philosophie en parallèle avec l'assurance ». De façon générale, j'ai pu expérimenter combien les élèves sont plus facilement motivés pour un travail ou un projet qui est davantage en lien avec leur champ d'étude et leur future activité professionnelle. Certes, l'existence même des TIC, en particulier Internet et ses moteurs de recherche, facilite déjà à elle seule la découverte d'applications par l'élève, mais cette adaptation du cours de formation générale propre est grandement facilitée par un outil comme les dossiers éthiques. Beaucoup de travail reste cependant à faire pour le développer et en faire bénéficier de plus nombreux programmes